

La linguistique française au XXe siècle

JAVIER SUSO LÓPEZ
Universidad de Granada

Il faut tôt ou tard en venir à des lois, à des règlements du passé, à des conceptions sommaires, fussent-elles un peu artificielles, à des méthodes qui ressemblent à ces machines qui abrègent et résument un travail de plus en plus interminable et infini

Sainte-Beuve

Nous ne pouvons aborder cette étude –ou plutôt esquisse– sans souligner qu'elle sera forcément simplificatrice et réductrice étant donné l'espace-papier disponible¹. Elle s'inscrit dans la lignée d'une série de «bilans» sur la linguistique française au XXe siècle qui ont été publiés dernièrement en Espagne². Par «linguistique française», nous entendons bien «la linguistique qui se donne le français pour objet d'études» (ou linguistique du français), bien que cet exposé puisse à certains moments poser la question de l'existence d'une «linguistique à la française» révélatrice d'un mode de pensée spécifiquement français (voire européen, face à la pensée anglo-saxonne), comme le remarque sous forme de boutade M. Wilmet (1994: 59-60).

1 Nous ne ferons ainsi que des allusions passagères aux **grammaires françaises**; quant à l'étymologie, l'orthographe, la lexicologie et les dictionnaires, la dialectologie, les argots... nous les laissons de côté. D'autre part, nous ne ferons que quelques allusions aux **contributions** des chercheurs espagnols dans le domaine de la linguistique, et renvoyons aux **répertoires** qui ont été réalisés dans les **dernières années**, portant sur des **questions** concrètes (les **thèses** doctorales, par A. Yllera, in Corcuera, 1994: 381-389; **aperçus** des études linguistiques, par J. Lago, in Corcuera, 1994: 391-398; les *Estudios de lingüística francesa...* de J. Lago (1995), ainsi que les deux *Repertorios* complets de J. Muela et A. Yllera, 1994 et 2003. Voir la **bibliographie finale**.

2 **Études** générales ou limitées à un aspect ou à un domaine particulier : la sémantique (Anscombe, 1994), Wilmet («**rétro-prospectives**», 1994), l'**analyse** du discours (Olivares Pardo, 1994), l'**histoire** et l'**épistémologie** de la **grammaire/linguistique** (Swiggers, 1996), les **dernières** tendances (Tordesillas, 1994 et 2000), études dont nous nous sommes **largement** inspirés pour composer cette **vue** d'ensemble.

1. LANGAGE ET REPRÉSENTATION : PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE, LINGUISTIQUE HISTORIQUE, LOGIQUE ET LANGAGE

a) Une première approche de la linguistique française du **XX^e siècle** est constituée par l'application de la psychologie à l'étude de la langue, approche résolument novatrice (en apparence) par rapport à l'objet de la linguistique du **XIX^e siècle** (logique, comparatiste, historique). Ainsi, Lapensée et la langue (F. Brunot, 1922) veut être l'«**exposé méthodique des faits de pensée [...] et des moyens d'expression qui leur correspondent**» en français). Différents domaines de la linguistique baignent dans cette optique: on **souligne** comment de nombreux changements phonétiques sont dus à des besoins d'affectivité ou d'expressivité (insistance, relief...), de **même** que de nombreux **changements de sens** (domaine de la sémantique), et des phénomènes de syntaxe (voir ainsi l'*Essai de la structure logique de la phrase*, d'A. Séchehaye, 1926), où il analyse la phrase pour retrouver la marche de la pensée: par exemple, le **sujet** serait le point de départ de la pensée – il s'agit maintenant d'un **sujet** psychologique, posé par le locuteur, par exemple: *c'est demain* – et le **prédicat** serait l'aboutissement de la pensée (que j'irai chez toi). Pour Séchehaye, «**le fait grammatical n'existe que pour fournir une forme à la pensée**» (Kukenheim, 1962: 98). La stylistique, par définition, est le domaine dans lequel l'acte individuel de langage montre le mieux le **côté affectif** du langage (Ch. Bally, *Traité de stylistique française*, 1909), ce qui **permettra** de rapprocher les études linguistiques des études littéraires (avec des développements heureux, comme dans les cas de Spitzer ou de Jakobson).

D'autre part, des études de psychologie **sociale** s'efforcent de montrer, à la suite des idées de Humboldt (mais on peut remonter plus loin: à Rivarol, par exemple), comment les communautés humaines sont **animées** d'un certain «**génie**», ou esprit qui s'exprime dans la langue de ce groupe: si l'**ordre** de la syntaxe française n'est plus conçu **comme** universel, la langue française manifeste – **pour les partisans** de ce courant – l'esprit logique **inhérent** au peuple français, le besoin de clarté, le gouvernement par la raison et non par les passions, le **goût** pour la précision... La langue est **donc** un puissant outil de compréhension et de communication sociales. Ces études **rejoignent** dans bien d'aspects l'idéalisme de Karl Vossler ou le mentalisme: «**de même** qu'un individu s'exprime de la **façon** qui lui est propre, un peuple **aussi**, considéré **comme** une personnalité, a une manière de parler qui lui est **particulière**» (Kukenheim, 1962: 87). Charles Bally (*Le langage et la vie*, 1926) va essayer de montrer comment le «**langage n'est pas une construction purement intellectuelle, mais requiert de la vie individuelle et sociale les caractères fondamentaux de son fonctionnement et de son évolution**» (Kukenheim, 1962: 101): en s'appuyant sur les nombreux emprunts et rapports qui relient les langues et les peuples occidentaux, il **fondera** l'hypothèse d'une «**mentalité européenne**».

Si nous avançons dans le siècle, la linguistique psychologique continue les études antérieures dans un même esprit, d'a n un premier moment: «la langue est un des nombreux moyens d'exprimer les sentiments». Kuckenheim signale ainsi que «au lieu de témoigner de la curiosité à l'égard des orientations nouvelles, la plupart des romanistes ont continué de préconiser la méthode historique et la méthode psychologique; celle-ci surtout, relève de la grande tradition française» (1962: 133)³.

Dans le débat sur l'antériorité de la pensée ou de la parole, Gustave Guillaume va s'intéresser, avec la psycho-mécanique, «plutôt à ce qui précède le discours qu'au discours lui-même: la genèse de la parole se fait dans une ambiance confuse (le in posse, le plan du virtuel ou de la «langue»), arrive au moment de sa réalisation (le in fieri, moment opérationnel infiniment petit, mais moment crucial) pour aboutir à sa réalisation totale (le in esse, le plan de l'actualisation ou de la «parole»)» (Kuckenheim, 1962: 115). A partir des années soixante, la psycholinguistique va s'occuper de questions très diverses: le surgissement de la parole chez l'enfant, le bilinguisme, l'interlangue... Le surgissement de la psychologie cognitive va orienter la sémantique \$ nouveau vers le problème du sens. Nous reviendrons à cette question dans la troisième partie.

- b) Une deuxième approche est d'ordre sociologique: le courant sociologique en linguistique (Meillet, Vendryès, Lévy-Brühl) est à distinguer nettement de la psychologie sociale. Il défend qu'il faut s'opposer à l'idée que la langue se corrompt par le fait de son évolution historique même (comme le soutenait Schleicher), mais aussi qu'«il est faux de considérer le langage comme une entité idéale évoluant indépendamment des hommes et poursuivant des fins propres» (H. Berr, in Vendryès, 1921: Préface, 9): «Il est toujours imprudent de vouloir juger de la mentalité d'un peuple par les catégories grammaticales que possède cette langue» (Vendryès, 1921: 128); «Il ne faut pas confondre les caractères ethniques, qui ne peuvent s'acquérir qu'avec le sang, et les institutions—langue, religion, culture— qui sont des biens éminemment transmissibles, qui se prêtent et s'échangent» (ib., 1921: 275-276).

Les études d'ordre sociolinguistique du début du siècle essaient ainsi de montrer que la langue en tant que création sociale est un produit matériel, qui reflète l'état de la société, les forces productives, les rapports économiques et sociaux, les institutions: face à la fonction de représentation, les idées avancent vers la considération centrale du lan-

3 Pour A. Damourette et E. Pichon (*Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, sept volumes, 1927-1940), la seule voie pour pénétrer dans la pensée est la langue, il faut [donc] partir de l'expression linguistique [...] Tout est psychisme: un idiome se définit: un mode de pensée spécifique» (Kuckenheim, 1962: 144). J.-Cl. Chevalier, dans le même sens, indique que «E. Pichon, membre capital de la première génération française de psychanalystes, tentait de montrer comment le langage s'enracinait dans l'expérience psychique et limitait la notion d'arbitraire» (1996: 117). Le succès de cet ouvrage magistral fut entravé malheureusement par un métalangage d'outoutant. Galichet compose de son côté un *Essai de grammaire psychologique* (1947). Un autre ouvrage à signaler est le *Précis de syntaxe du français contemporain* (1947, entièrement refondu en 1958) de Von Wartburg et de Zumthor.

gage en tant que fonction de communication. Les études de géographie linguistique et la dialectologie viennent appuyer une **thèse** semblable («la langue se transforme et crée des innovations d'après ses propres **besoins**», Kukenheim, 1962: 89), et terminent de **déplacer** le centre d'intérêt (l'objet) et la cause explicative: ce n'est plus dans l'histoire qu'il faut chercher le fondement de la langue actuelle, mais dans la réalité des parlars. La linguistique de cabinet ou de bibliothèque fait place à la linguistique du «**terrain**».

L'optique sociologique va généralement présider aux études de linguistique historique, dans les débuts du siècle. C'est à l'intérieur de cette approche sociologique que nous devons placer la monumentale *Histoire de la langue française* de F. Brunot, dont la série commence à être publiée en 1905): «divisant la matière linguistique en coupes horizontales, l'exposé suit la méthode **synchronique**. Cette oeuvre **magistrale** qui n'a sa pareille dans aucune autre langue, met constamment en **rapport** la société et la langue et se rattache par là à l'orientation **sociologique**» (Kukenheim, 1962: 95).

Au fur et à **mesure** qu'avance le siècle, le domaine de la sociolinguistique devient de plus en plus hétérogène. La sociolinguistique du milieu du siècle maintient la conception de la langue en tant qu'**extériorisation** et matérialisation de la pensée, qui dépend à son tour de chaque société et de chaque époque. Certains considèrent même que la langue est une institution **sociale** comme les autres (Marcel Cohen, *Pour une sociologie du langage*, 1956). Le **marxisme** étend son influence sur ces études: la fonction de représentation est un peu décalée, par le **trio** société->pensée->langue; mais aussi l'importance de l'**idéologie**, de la propagande, montre l'importance du **contrôle** politique des idées, de l'appareil linguistique: on avance vers la considération **centrale** du langage en tant que fonction de communication.

Ainsi, les études vont **porter** sur les **problèmes** de langues en contact (créolisation, pidginisation, «loyauté linguistique»), la planification linguistique, l'alphabétisation, mais aussi, tout un secteur que l'on pourrait **définir** en tant que l'analyse des conditions sociales où toute langue fonctionne (communautés linguistiques, langages **professionnels**, registres, niveaux de langue, standardisation, contacts des langues entre elles, normes, etc.). Finalement, on peut rapporter à cette discipline les études d'**anthropologie** culturelle, d'ethnolinguistique, qui ont provoqué de **surcroît** le **retour** de l'intérêt sur le problème des **origines** du langage. Nous montrerons les rapports de ces **recherches** avec l'analyse du discours et la pragmatique à partir du dernier tiers du siècle.

Malgré la nouveauté apparente de l'optique psychologique et sociologique, la langue continue d'**être surtout** considérée comme un moyen de représentation des idées; ces deux optiques veulent le démontrer en déterminant comment s'effectue le passage de la pensée à l'expression linguistique: on retrouve ainsi l'écho des conceptions logiques du cartésianisme et de **Port-Royal**. On établit deux nouvelles catégories explicatives des «**faits de parole**» (le lexique, les expressions): la psychologie souligne «le caract-

ère foncièrement logique et affectif du langage» (Kukenheim 1962: 84); la sociologie montre le rapport entre le langage et l'organisation sociale. Aucune des deux ne met en danger l'organisation d'ensemble qui préside à la langue (la grammaire), articulée sur des bases logiques, ni le fait central que la langue est représentation de la pensée; l'exercice du langage s'explique fondamentalement par son orientation vers la communication, qui est destinée à renseigner (À soi même à travers la pensée, puis aux autres) sur les états du monde ou sur une vision ou expérience particulière du monde.

- c) Nous devons signaler de même dans ce bref panorama que la linguistique historique occupe une place importante dans les préoccupations des chercheurs et dans les pratiques universitaires, et ce pendant tout le siècle. En plus de la continuation de l'oeuvre de Brunot (par Ch. Bruneau), il faut indiquer aussi le *Précis de Grammaire historique de la langue française* (1897, 1969), de Brunot et Bruneau, la *Petite histoire de la langue française* de Bruneau (2 volumes: 1955, 1958), la *Grammaire historique...* de K. Nyrop (1930-1968, 6 vol.), ou le *Cours de grammaire historique* d'A. Darmesteter (1924, 4 vol.), sans oublier l'*Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours*, d'A. François (Genève, 1954)⁴. De même, «l'enseignement philologique se poursuit dans les Universités françaises sous la forme académique exigée par les concours de recrutement» (Chevalier, 1996: 119).

On doit finalement signaler le *Bon Usage* de M. Grévisse (1936): «par l'ampleur des recherches dans les grammaires, la nouveauté et l'abondance des exemples littéraires, cet ouvrage unique, constamment réédité (aujourd'hui par le gendre de l'auteur, A. Goosse), devient une institution qui atteste qu'une forte tradition de la langue littéraire est toujours le ciment des classes dirigeantes de beaucoup de pays francophones» (Chevalier, 1996: 120).

- d) Faisons maintenant un petit détour par la grammaire traditionnelle et la logique puisque l'appareillage terminologique et classificateur (donc conceptuel) de cette «grammaire» reste pratiquement en place dans la plupart des grammaires scolaires (À tous les niveaux de la scolarité) de nos jours. On ne peut pas la contourner comme si elle n'avait plus existé au XX^e siècle! Cela nous permettra de même de mesurer le fossé que va supposer l'irruption de la pensée saussurienne.

La grammaire traditionnelle est articulée à partir d'une volonté indéniable d'être systématique: c'est là son principal atout, source de résistance à l'érosion du temps et des

4 Il faut aussi bien sûr citer les études de Walter von Wartburg, ainsi que de nombreux ouvrages concernant spécialement l'ancien français (Anglade, Dorothee-A. Paton, M.-K. Pope, H. Riefelder, E. Faral, G. Renaud de Lage), ou bien certains aspects (P. Fouché, *Le verbe français*, 1931), etc. Dans le domaine de la phonétique historique, nous devons signaler E. Bourciez (*Précis de phonétique historique*), Pierre Fouché (*Phonétique historique du français*, en trois volumes. Paris, 1952-1961), G. Straka (1955, 1964, 1965...). Les études historiques se maintiennent jusqu'à nos jours, à travers des chercheurs tels que Wagner, Hagège, Cerquiglini, Marchello-Nizia, Picoche, Walter, Stefanini.... Dans le domaine espagnol, nous devons citer aussi A. Aragón Fernández, M. Bruña Cuevas, L. Pino Serrano, J. Cantera, F. Corcuera, parmi d'autres.

nouvelles écoles et théories linguistiques qui se succèdent au XIX^e et XX^e siècle. Malgré ses irrégularités et inexactitudes, la **grammaire traditionnelle** classe les **unités** du langage qui **s'offrent** à l'observation en catégories, à partir de certaines propriétés **communes** (parties du discours); d'autre part, l'usage de la langue (sa «**mise en discours**», pourrait-on dire aujourd'hui) est réglé par les lois de régime, de **concordance**, et de **construction** (ou d'ordre): **règles empiriques**, que tout observateur peut **découvrir**, autant que les classements morphologiques. Au XIX^e siècle, l'analyse **syntactique** (les propositions) montrera que des groupes de mots (**juxtaposés** entre eux) peuvent également **être articulés** de manière stable et préfixée. Le tout procure un sentiment de rationalité qui permet à l'élève, au studieux, une forte sensation d'avoir expliqué la réalité de la langue. En fait, la langue, **c'est-à-dire** cet ensemble soumis à l'observation de tout un chacun, tire sa régularité d'un principe qui est posé **sans** aucun doute: **puis-** que c'est la **raison** qui gouverne la langue, **elle** doit en montrer les qualités.

Ainsi, l'organisation linguistique n'est pas **immanente** à la langue: **elle** est fondée sur un ailleurs, l'ordre des choses dans la réalité, le fonctionnement de la pensée. La **grammaire** est **bel** et bien dépendante de la logique (**c'est-à-dire**, de la philosophie), et on s'accorde à **dire** que la langue sert à communiquer (une pensée: sur la réalité, sur un état du monde): «**tout énoncé est l'expression d'une pensée**[...]; la représentation du monde consiste à prédiquer des propriétés (représentées par les éléments verbaux) à **propos** d'objets (représentés par les groupes nominaux. Cette représentation est une proposition susceptible de valeurs de **vérité**» (Anscombe, 1994: 14). Les analyses des énoncés via le jugement de **leurs** valeurs de vérité est présente depuis **d'Aristote**.

Mais aussi, Bally et **Brunot notamment**, dans la lignée de certaines **grammaires spéculatives** (Pierre d'Espagne, Occam) et de Port-Royal, avaient souligné que «**l'énoncé lui-même est la prédication d'une attitude** (explicite ou non) vis-à-vis de cette **représentation du monde**» (ib., 14). Bally distingue en effet entre le **dictum** (l'information domée sur le monde, produit du jugement ou de l'entendement) et le **modus** (ou l'**attitude**, produit de la volonté): c'est cette voie que suivront Benveniste et la linguistique de l'énonciation (à la recherche des indices de cette subjectivité), mais aussi Austin et ses **continueurs** qui fondent une **première pragmatique** («**parler, c'est accomplir un acte**»), ou **encore** l'analyse conversationnelle de Roulet et l'école de **Genève** («**parler, c'est développer des stratégies discursives**») ⁵. Nous verrons cela plus loin, puisque **Saussure**, à bien des **égards**, va bloquer certaines évolutions et **entraîner** toute la linguistique vers d'autres horizons.

5 Je réutilise la répartition faite par Anscombe à propos de la sémantique (1994: 14-15), qui est valable pour caractériser le positionnement des courants de la linguistique actuels.

2. «ENFIN SAUSSURE VINT». STRUCTURALISME ET FONCTIONNALISME

On doit tout d'abord considérer Saussure comme l'aboutissement d'un processus: certaines de ses idées étaient déjà contenues dans l'esprit de la communauté scientifique de l'époque. Saussure s'aligne dans la tradition des néogrammairiens (qui s'étaient occupés, principalement, de la question de la phonétique du français contemporain: Passy, Rousselot, Nyrop, Martinon, Grammont, Bruneau): ils ne voient la langue que comme un fait physique, externe, mesurable (la langue est considérée comme un ensemble de sons, qui sont soumis à des changements sous l'effet des lois phonétiques infaillibles). Ceux-ci, à travers la formulation des lois phonétiques, avaient perçu l'idée, profondément nouvelle, selon laquelle le changement linguistique est issu d'un principe intérieur incontrôlable. La langue ne répondrait-elle donc pas à la réalité, et serait un organisme indépendant d'elle?

La formation de Saussure⁶ le portait en effet à rapprocher les études linguistiques des études «scientifiques» (ce que les néogrammairiens, phonéticiens, historiens... avaient déjà prétendu), en s'éloignant des réflexions d'ordre psychologique (individuelle ou sociale). La fixation de l'objet de la linguistique dans la «forme» (face à la matière), que Hjelmslev reprendra sous l'expression de la «forme du contenu et de l'expression» (contenu = signifié saussurien; expression = signifiant saussurien), la priorité de l'analyse synchronique (seule réalité vraiment existante), la distinction entre langue et parole (à travers laquelle proviennent les changements, il est vrai, mais sur laquelle on ne peut fonder l'objet d'étude de la science linguistique), la définition de la langue comme un «système où tout se tient», le concept de signe linguistique, l'existence de rapports syntagmatiques et associatifs (appelés paradigmatiques, par la suite), à travers lesquels on arrive à délimiter la valeur, et donc à fixer les unités linguistiques (tant sur le plan du signifiant que du signifié): voilà l'apport de Saussure, sous forme télégraphique.

Ses concepts ne seront développés que dans le deuxième tiers du XXe siècle: en effet, ce n'est qu'au cours du premier Congrès International des Linguistes, réuni à La Haye en 1928, que ses idées commencent à être connues et discutées. Mais quelques commentaires sont nécessaires pour mesurer la transcendance de ces idées, qui constituent le cœur de la linguistique saussurienne, et qui vont marquer l'évolution de la linguistique européenne pendant cinquante ans. Étant donné qu'on ne peut construire de la science qu'en partant de l'objet propre de la linguistique, le premier souci est de déterminer comment reconnaître un «élément» linguistique, pour pouvoir ensuite analyser un énoncé (voir à ce sujet O. Ducrot, 1968: 43-77).

Pour Saussure, les éléments linguistiques (phonétiques, morphosyntaxiques, sémantiques) existent par opposition à ses concurrents, donc à l'intérieur d'un système, et c'est le

6 N'oublions pas qu'il a été professeur de Linguistique indo-européenne et de sanskrit à l'université de Genève de 1901 à 1913; la chaire de Linguistique générale ne sera créée qu'en 1907.

système qui permet de découvrir les unités: «ce qui distingue un signe, voilà tout ce qui le constitue» (Saussure, 1975: 168), et c'est ce qui fournit la valeur A ce signe. C'est-à-dire, «dans le système linguistique, ce qui compte ce sont les rapports et les différences qui permettent à l'auditeur de comprendre le locuteur» (Kukenheim, 1962: 93). On peut en tirer la conséquence suivante: les mots ne sont pas «chargés de représenter des concepts donnés d'avance» (Saussure, 1975: 160-161); et donc «la langue est une forme est non une substance» (ib., 1975: 169).

La linguistique s'organise – surtout après la seconde guerre mondiale – à partir de l'héritage saussurien (en France, mais aussi dans toute l'Europe, ne se faisant pas encore sentir l'influence des analyses anglo-saxonnes), «qui se fixait pour objectif l'étude de la langue, en tant que domaine idéalisé construit à partir de langues spécifiques, et, à côté de cet héritage, à partir d'une dérive qui a amené le domaine à se compléter par des adjonctions hétérogènes par rapport au noyau initial» (Culioli, 1990: 9-10).

Le structuralisme rejoint d'un côté la réflexion philosophique sur la langue, du côté de la Gestalt, par «la priorité et [...] la précellence de la totalité: il faut voir le tout ou l'on ne voit rien. Ce ne sont pas les éléments, les parties qui font le tout, mais c'est le tout qui est décomposable en parties [...] Ainsi, on revient à l'adage ancien: *totum est prius partibus*» (Kukenheim, 1962: 111-112). Sur le plan linguistique, les conceptions philosophiques de l'époque (phénoménologie, néopositivisme) amènent les idées de relations et d'échanges (structurales), de rendement, d'économie du langage, d'automatisme et d'efficacité, par opposition à celles de causalité ou d'histoire. Ainsi l'objet central de la linguistique devient le fonctionnement du langage⁷. La linguistique acquiert finalement son indépendance envers le reste des sciences humaines: la psychologie, la sociologie, mais aussi, la philologie, voire la grammaire. La délimitation de l'objet linguistique par Saussure et le structuralisme transforme la science linguistique en un endroit fermé sur lui-même, précis, sécurisant, tel une horloge, dont les éléments ne se comprennent que les uns par rapport aux autres (leur fonction), et qui s'explique et même se construit par elle-même, sans avoir recours aux utilisateurs potentiels. Il faut signaler toutefois une ligne de partage: Kukenheim signale que «malgré le travail fondamental fait par Saussure et Troubetzkoy, le structuralisme est presque une création américaine» (1962: 131)⁸.

En passant aux domaines d'études particuliers, tout le monde s'accorde à signaler la phonologie comme la réalisation parfaite de l'approche structurale. Le système phonologique

-
- 7 Il se produit ainsi un rapprochement des philosophes et linguistes américains (le pragmatisme de W. James, le béhaviorisme de Watson, les oeuvres de Bloomfield (*linguage*, 1933: «le langage est un comportement») et de Sapir.
- 8 On doit distinguer ainsi un structuralisme transformationnel (axé sur la syntaxe, d'où on extrait le sens, voir la revue *linguage*, créée en 1925), d'un structuralisme non-bloomfieldien, ou fonctionnel (dont se réclame A. Martinet avec ses *Éléments de linguistique générale*, Colin, 1960). mais aussi des Européens émigrés aux États-Unis, tels R. Jakobson et J. Lotz, et encore des Américains, comme K.-L. Pike ou E. Sapir, ainsi que les revues *Word*, créée en 1945, et *Lingua*, créée en 1948). Ces auteurs sont plutôt attirés vers le mentalisme, et n'excluent jamais la composante «sens» dans leurs analyses (morphologiques et syntaxiques).

d'une langue est indépendant de ses sons: un son peut être remplacé par un autre, sans problèmes. La phonologie montre à la perfection comment un système peut fonctionner à lui tout seul, proposition principale du structuralisme.

Cette même approche va être appliquée à la «grammaire» (qu'on décompose en morphologie et en syntaxe) et à la sémantique. G. Gougenheim (*Système grammatical de la langue française*, 1938), K. Tooby (Structure immanente de la *langue française*, 1951, à inspiration «glossématique») et Tesnière (*Éléments de syntaxe structurale*, 1959) s'efforcent d'exposer le point de vue «fonctionnel» (valeurs d'opposition, sous-systèmes descriptifs) aux faits de la langue française⁹.

L'entrée tardive du générativisme en France, à partir des traductions des ouvrages de Chomsky et d'un livre d'initiation de N. Ruwet (1967), fut cependant spectaculaire: «ce succès était l'aboutissement de multiples efforts, revues, colloques, congrès, concernant la linguistique appliquée, la linguistique quantitative, la traduction automatique, la cybernétique, etc., visant à introduire la modernité dans la recherche[...] L'explosion linguistique exalta des grammaires formelles qui s'inscrivaient dans la mathématisation et la cybernétique ambiantes et favorisaient paradoxalement un idéal de raison unificatrice, enraciné dans la tradition encyclopédiste européenne» (Chevalier, 1996: 122-123). Il faut signaler dans ce domaine les ouvrages de M. Gross, qui unit générativisme et transformationnalisme dans sa *Grammaire transformationnelle du français* (I, La syntaxe du verbe, 1968, et II, La syntaxe du nom, 1977).

Le concept saussurien des «rapports associatifs» a été particulièrement fécond pour le domaine de la sémantique. «On exagère à peine en disant que l'étude des associations a inauguré une nouvelle époque dans la sémantique» (Kuklenheim, 1962: 148). La sémantique structurale va reposer sur deux postulats saussuriens, dont la phonologie avait montré la pertinence: l'indépendance de la forme (la valeur de chaque élément du système – dans ce cas, sa signification – était définie de façon oppositive et différentielle dans l'ensemble), et l'autonomie du langage (le signe linguistique ne liait pas une expression à un objet du monde – référent –, mais un signifiant – une image acoustique – à un signifié – un concept – dans le cerveau des locuteurs). On établit des champs sémantiques (ou domaines notiomels) et les valeurs sémantiques des mots grâce à la présence/absence de certains sèmes (Hjelmslev, Pottier) qui s'opposent de manière différentielle: à l'aide de quelques exemples (le bois; ou bien la série: *siège, chaise, fauteuil*, tabouret...), on constate que la valeur sémantique de chaque mot n'est pas la même, et, de plus, le «découpage que la langue fait de la réalité (du monde) n'est pas le même d'une langue à l'autre» (Moeschler & Auchlin, 2000: 30).

La thèse de l'autonomie du sens signifie en dernière instance que «les messages sont re-

9 De nombreux grammairiens appliqueront ainsi la méthode structurale: la *Grammaire du français classique et moderne* (R.-L. Wagner et J. Pinchon, 1962, «inspirée par un structuralisme psychologisant», Chevalier 1996: 122), la *Grammaire Larousse du français contemporain* (J.-Cl Chevaillier dir., 1964), et, à partir de 1965, une série de quatre tomes de grammaire française (*Le nom et le pronom, le verbe, la phrase...*) de J. Dubois.

présentés **comme** des contenus insérés dans des mots, **phrases**, textes (À savoir des **contenants**), transmis d'un émetteur à un récepteur, puis décodés par un processus inverse à celui de l'**émission**) (Moeschler & Auchlin, 2000: 33). Cette **thèse** est connue sous l'expression de la **métaphore du conduit**. Elle rejoint la théorie de l'information développée par la cybernétique, **c'est-à-dire** par les ingénieurs de la communication, où la langue est réduite à un **code** à fonction informative.

Pour terminer ce panorama de l'époque, il faut signaler le surgissement d'une linguistique appliquée qui va se développer à partir du **structuralisme** et du fonctionnalisme, dans divers secteurs : le traitement automatique des langues (à partir de la théorie de l'information), la pathologie du langage (depuis des **troubles** psychiques, **jusqu'aux** problèmes de **dislexie**, dislalie, etc., et leur correction: secteur qui se recoupe en partie avec la psycholinguistique), la didactique des langues (maternelle, **seconde**, **étrangère**), la traduction (linguistique **contrastive**, terminologie...)... L'une des réalisations les plus marquantes sera le *Français élémentaire* (Gougenheim et alii, 1956), nommé plus tard le *Français fondamental* (1964), élaboré sur des bases statistiques corrigées, et qui servira de base à la composition des nombreux manuels destinés à l'enseignement du **français aux étrangers**¹⁰.

3. LINGUISTIQUE DU DISCOURS ET PRAMATIQUE

3.1. *Réflexion d'ensemble*

Puisque nous **sommes** en train de **dresser** un panorama de la linguistique française, nous devons **souligner** l'importance de la réflexion de G. Guillaume (la **psychomécanique**)¹¹,

10 Le Centre d'Études du Français élémentaire, créé en 1951, devient en 1959 le CREDIF (Centre de Recherche et d'Étude pour la Diffusion du Français), et il est rattaché à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud. En 1959 est créé le BEL (Bureau d'Étude et de Liaison pour l'enseignement du français dans le monde), qui deviendra par la suite le BELC (Bureau pour l'Enseignement de la Langue et de la Civilisation françaises à l'étranger), qui est rattaché à son tour au Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP) de Sèvres. Quant à l'université française, «elle reste en général hostile ou étrangère à ce mouvement, et c'est dans une petite université de province que Bernard Quézada fonde en 1961 le troisième grand organisme de ce type, le Centre de Linguistique Appliquée de Besançon (CLAB)» (Puren 1988: 310).

11 «Le père de la psychomécanique a donné naissance à une école véritable. La litanie de ses disciples proches ou lointains vaut le plus long discours: Robert-Léon Wagner (né en 1905), Paul Imbs (né en 1908), Gérard Moignet (né en 1912), Jean Stefanini (né en 1917), Roch Valin (né en 1918), Gabriel Guillaume (né en 1921), Maurice Molho (né en 1922), Bernard Pottier (né en 1924), André Joly (né en 1933), Robert Martin (né en 1936)... et une foule de sympathisants disséminés dans le monde entier, des Français Pierre Guiraud, Henri Bonnard, Robert Lafont, Olivier Soutct... aux Belges Joc Larochette ou Labert Henry, aux Québécois d'adoption Daniel Le Flem ou Jean-Marcel Léard, aux Espagnols Federico Ferreres Maspla et (parfois) Jesus Lago Garabatos [...] Ses théories s'exportent vers le latin et les langues romanes, germaniques ou slaves. L'idéalisme et le matérialisme y découvrent tour à tour leur provende. On a vu successivement en Guillaume un précurseur de Hjelmlev, de Chomsky, de la sémantique générative et du cognitivisme» (Wilmet 1994: 46). Wilmet cite un article de R. Epstein (*Cognitive Linguistics*, 2-3, 1991, 306) pour appuyer son affirmation. Le seul problème de G. Guillaume est de n'avoir pas été anglais ou américain (et de n'avoir donc pas porté ses études vers l'anglais).

qui marque les développements de la linguistique française au **XXe siècle**, et qui maintient toute son influence et sa vigueur de nos jours, et cela en net contraste avec l'oubli auquel sont **soumises** toutes les réflexions ou études de plus de **vingt ans**. Nous reprenons la question formulée par M. Wilmet: «**La postérité** voudra-t-elle reconnaître que **Gustave Guillaume** a osé, le premier, dépasser *l'empirisme logique* des sciences humaines (tel que l'ont défini Wittgenstein, Carnap et les membres du cercle de Vienne [...]) pour propulser la linguistique à la hauteur des grandes disciplines *hypothético-déductives*?» (Wilmet, 1994: 55). Le mérite de G. Guillaume est d'avoir soutenu –à une époque durement empiriste et antimentaliste qui fait dire à Wittgenstein que «**les mots n'ont pas de sens, ils n'ont que des emplois**»– que «**l'homme possède une activité symbolique [...]** qui lui permet d'avoir un certain nombre de **représentations** qui sont des représentations d'élaborations à la fois individuelles et collectives et à partir desquelles il peut **parler**», et que **donc** «**il ne peut parler que parce** qu'il a, au préalable, un certain nombre de **représentations**» (Stéfanini, 1994: 263-264). À la **même** époque, Piaget soutenait l'existence de cette faculté symbolique générale chez l'homme.

C'est **grâce à** ces chainons que la réflexion de Chomsky permet de **s'étendre**: sa «**cro-yance**» en une faculté spécifiquement linguistique, prédonnée, non construite, et son **introduction** des notions du **sujet** (**même** s'il s'agit chez lui d'un **sujet idéal**) et de compétence dans le centre des préoccupations eut l'effet de produire le déverrouillage de l'**immanentisme** dans lequel le structuralisme avait enfermé la linguistique. Ces concepts déplacent le centre d'**attention** de la linguistique: un objet **externe aux** individus (la langue) est remplacé par des actions et aptitudes humaines de langage (la compétence). Et ce mouvement va déboucher sur l'**ouverture** vers de nouveaux horizons des recherches linguistiques, par une triple prise en compte (voir Éluerd, 1982, chapitres 3, 4 et 5):

- a) une prise en compte des sujets parlants ordinaires (aspect que la linguistique de l'**énonciation** met **très tôt** en relief, avec Émile Benveniste, 1966 et 1974). Les études **linguistiques** s'ouvrent vers le **sujet**, vers l'énonciation, vers le passage de la langue au discours, ce qui fera l'objet de la «**linguistique du discours**»;
- b) une prise en compte du contexte ordinaire parlant : la sociolinguistique va remarquer la dimension **sociale** des discours. Cette composante du langage est réaffirmée: non **seulement** le sens est inséparable du contexte de réalisation, mais aussi l'ensemble des **discours** est inséparable de la réalisation contextuelle (de la situation de communication). Les **signes** ne sont pas transparents: **ils** ont besoin du contexte de **parole** pour leur **interprétation**. Les études linguistiques vont s'ouvrir vers le contexte (la sociolinguistique, l'ethnolinguistique, l'anthropologie), ce **qui** fera l'objet d'une **pragmatique à orientation** sociologique ou interactive;
- c) une prise en compte des usages ordinaires du langage: l'usage de la langue répond à une

intention, qui se manifeste à travers les divers «actes de parole». L'analyse des usages réels institueront la pragmatique intentionnelle.

A partir des études qui ouvrent le domaine de l'analyse à ces **terrains** inexplorés, il se produit une redéfinition (qui prend le **caractère** d'un véritable retournement) de l'objet de la linguistique. On surpasse la conception de la langue en tant que **système autonome** de signes, fermé sur soi et cohérent : la dichotomie entre l'ordre des signes (la langue) et l'ordre des **êtres** (les objets du monde, les expériences **humaines** qui fournissent des références aux signes) est remise en cause. L'échange linguistique n'est plus **conçu comme** une production et un **transport** d'information d'un **pôle A** vers un **pôle B**, qui restitue (ou décode) le sens **premier**¹², mais **comme** un lieu d'inférences, d'interprétations, de réajustements, de négociations du sens... Bourdieu indique dans ce sens que «**accepter le modèle saussurien** et ses présupposés, c'est traiter le monde social **comme** un univers d'échanges symboliques et réduire l'action à un acte de communication qui, **comme la parole saussurienne**, est destiné à être déchiffré au moyen d'un **chiffre** ou d'un **code**, langue ou **culture**» (Bourdieu, 1982: 13). Or, on ne peut oublier que «**les rapports de communication** par excellence que sont les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs **groupes respectifs**» (ib., 14). Par ce biais, on revient à une recherche qui porte sur l'**activité** de langage (représentation, référentiation, régulation), «**sorte de mauvais objet** que l'on avait cherché à **évacuer**» (Culioli, 1990: 10) dans la période du structuralisme. Mais aussi la **sémantique** renouvelle la conception du signe et du sens: les mots ne sont pas des étiquettes des choses ou des idées (**thèse** représentationniste), mais un «**héritage de perplexités**» (Bouveresse, 1971: 328); la théorie du signe de Saussure est remplacée par une vision triadique (Peirce), et son statisme est remplacé par une vision dynamique et dialectique où le **représentation** du sens par le **sujet** devient **essentielle**. Ce sera l'objet d'une **sémantique** renouvelée, non-structurale, mais cognitive, qui **possède** tout autant que les autres secteurs de la pragmatique, la vocation d'englober le tout dans son domaine pour proposer une formalisation du fonctionnement de l'ensemble.

Il se produit somme toute un bouleversement dans l'objet et, à sa suite, dans les **méthodes** d'analyse, véritable ras-de-marée qui modifie complètement le panorama des études linguistiques, **comme** l'indique Marc Wilmet:

«**Ce qui me fiappe d'abord**, c'est l'explosion de la recherche depuis les années '60 et l'éparpillement consécutif des **intérêts**. Plus de centre, aucun noyau dur. Le formalisme chomskyen, surtout celui de ses disciples **et** de ses dissidents plus ou moins hérétiques, a provoqué en compensation **aux États-Unis** la vague déferlante de la pragmatique, qui traverse l'**Atlantique** munie de sa languette **cognitivist**» (in J.-F. Corcuera, 1994: 57).

12 Comme s'il s'agissait d'un petit paquet que l'on ferme, que l'on envoie, et que l'on ouvre.

Ou bien, J.-Cl. Chevalier:

«**Résumons**: le mouvement contemporain pousse à **alterner** recherches **ponctuelles** sur le **français** et extensions généralisantes dans un mouvement perpétuel: l'orthographe est dévorée par les médias, la phonétique et la phonologie, bases de la percée linguistique **après** 1920, sont devenues lieu d'élection pour des **spécialistes, ingénieurs** ou **linguistes**, en interconnexion avec les théories **syntaxiques** et **même** sociologiques (J.-R. Vergnaud, P. Encrevé), les relations de la sémantique et de la syntaxe demeurent un lieu crucial, un peu étouffé dans l'**opinion** par le large **succès** des écrits d'**A.-J. Greimas**, la lexicologie, **À côté** de **travaux** de compilation informatisés, a donné lieu à des essais de structuration obéissant à des **règles** (D. Corbin, P. Cadiot, I. Tamba, G. Kleiber). L'analyse du discours, était, dans la tradition, inhérente aux descriptions syntaxiques; le poids des **grammaires** formelles a eu **tendance** à en refaire un domaine à part qui, de Bally à O. Ducrot, A. Culioli et E. Roulet, s'est mis à **proliférer vertigineusement**» (1996: 125).

3.2. *La linguistique du discours*

Nous avons déjà indiqué que les fondements de cette approche remontent à F. Brunot et Ch. Bally tout en passant par G. Guillaume. Elle a été réintroduite par E. Benveniste, appuyé par la découverte de Bakhtine en Europe occidentale (avec la notion de polyphonie), puis développée par O. Ducrot. Le postulat de l'unicité du **sujet** parlant (**sujet** idéal chomskien, toujours égal à lui-même, sans épaisseur, sans doublures...) s'émette, en faveur de la **considération** du «**sujet**» réel (soumis à des doutes, des oublis, des calculs...), **sujet** qui en **oultre** introduit dans son propre discours des «**voix**» distinctes à la sienne (polyphonie), opération discursive qui octroie au discours des dimensions nouvelles (dans l'ordre compositionnel, et dans l'ordre sémantique). La prise en compte des **sujets** parlants réels devient ainsi incontournable dans l'analyse linguistique.

La linguistique du discours est considérée comme une pragmatique linguistique à part entière, et elle est souvent **définie** comme une linguistique **française** (face à la pragmatique des actes de parole, **anglo-saxonne**)¹³. Sont établis ainsi une série de «**concepts**» linguistiques **nouveaux**: énoncé, marqueur discursif (embrayeur, chez Jakobson, ou déictique), mise en discours, modalisation... L'énoncé est défini comme l'unité de discours: «**segment** de discours, **apparu** dans une situation déterminée, à un moment et dans un lieu **déterminés**» (Ducrot & Schaeffer, 1995: 470), face à **phrase** qui est une **unité** de construction, formée par des propositions. L'énoncé peut être aussi analysé d'un point de vue pragmatique (en prenant en compte les **facteurs** contextuels: **cotexte**, **contexte** situationnel, **contexte mondain**)¹⁴, mais aus-

13 Voir ainsi M^a Amparo Olivares: ((Reflexionessobre el aporte de la lingüística francesa al análisis del discurso)), in J.-F. Corcuera 1994, 301-312.

14 Nous reprenons le classement d'Éluerd: «le **contexte littéral** ou **cotexte**: l'environnement verbal ou écnt de l'énoncé considéré; le **contexte situationnel**: tout ce qui entoure les **sujets** parlants, le moment et le lieu comme les rai-

si d'un point de vue «**abstrait**», en tant qu'il constitue une **phrase** (on applique alors le **code d'analyse** de la grammaire ou de la syntaxe traditionnelle). Les marqueurs discursifs constituent une **première** étape de cette linguistique de l'énonciation, qui s'est étendue ensuite vers l'étude de la modalisation et des opérations énonciatives (A. Culioli), **comme** l'indique M^a A. Olivares: «la originalidad [de Culioli] reside en su concepción del lenguaje no como un objeto estático sino como una relación dialéctica entre el lenguaje y lo extra-lingüístico, entre la lingüística y otras disciplinas (psicología, psicoanálisis, teorías de las ideologías...))» (1994: 302). Ces recherches vont dépasser la notion de communication **structurale** (réduite a un **transfert d'information**), pour **établir** qu'il n'y a pas entre les locuteurs de «**code neutre**», mais, en revanche, que, dans tout échange conversationnel, il se produit nécessairement un ajustement du sens de la part des co-énonciateurs. D'autre part, **comme** met en relief M^a A. Olivares:

«Culioli frente a la diversidad de las lenguas busca una serie de «**invariantes**» trabajando los enunciados y no la frase. Verdadero pionero en su deseo de **formalización** (recurriendo a conceptos de la topología), ha pasado de una lingüística de los estados a una lingüística de las operaciones (de instanciación, de enunciación y de linearización), en las que la noción de «**paráfrasis**» ocupa el lugar privilegiado (cf. Fuchs, 1982)» (1994: 303).

D'autre part, dans une tentative de formalisation, le courant énonciatif va orienter ses recherches vers la **structuration** des discours ou, pourrait-on **dire**, vers la syntaxe discursive: c'est ici qu'apparaît la théorie de Anscombe-Ducrot (1983) sur l'argumentation (les topoi, l'orientation argumentative, la force argumentative, les connecteurs) et la polyphonie (étude des «**voix**» présentes dans l'énoncé), mais aussi les recherches sur la conversation et la «**grammaire textuelle**». Ces études rejoignent celles de la sémantique pragmatique de Moeschler (1985), sans que l'on puisse indiquer **où finit** l'analyse du discours et **où commence** la **pragmatique**, à tel point que A. Reboul et J. Moeschler publient un ouvrage intitulé: Pragmatique **du** discours (1998b).

En effet, la linguistique du discours se **propose**, globalement, de fournir une vue **partielle** mais non négligeable de l'habileté humaine à construire et à comprendre des discours de diverses sortes et reliés entre eux. C'est à travers ce biais que l'analyse de la conversation et du **français parlé** (à partir de *corpus* constitués par des conversations réelles) a été entamée de la part de l'école de Genève (E. Roulet, 1985; J. Moeschler, 1982, 1989) ou d'autres chercheurs (D. André-Laroché, 1984; P. Bange, 1987; Cosnier et Kerbrat-Orecchioni, 1987; Kerbrat-Orecchioni, 1990-1992; Claire Blanche-Benveniste, 1990). Ces auteurs essayent de **déga-**ger des séquences linguistiques (ou unités) issues d'une description de leur fonctionnement discursif. Ils prennent en compte le **cotexte** (ce qui a été dit auparavant), mais aussi les facteurs **d'ordre situationnel qui** ont une influence directe sur le linguistique: le fait d'énoncer quelque

sons qu'ils ont de communiquer et de communiquer ainsi; le *contexte mondain*: tout ce qu'englobe l'horizon de la situation; le fait que ce soit des hommes qui se parlent et s'écrivent» (1982: 13).

chose, l'attitude du locuteur, la modalité de l'énonciation, les rapports entre locuteur(s) et co-locuteur(s). Ils intègrent A leurs analyses, bien sûr, les connecteurs, la modalisation... Il s'en dégage une hiérarchie, des lois de fonctionnement, une structure interne de l'échange communicatif. On pose que les conversations s'organisent selon des codes rhétoriques précis, mais variables: mouvement d'ouverture, support (maintien du thème) et/ou introduction de nouvelles directions thématiques, conclusion; ou encore: introduction, demande, commentaire, clôture... Ou alors, c'est l'aspect interactif (la dynamique des prises de parole) qui y est analysé: question-réponse, prise de parole A tour de rôle, organisation préférentielle (ordre préfixé), contrôle par l'un des locuteurs des prises de parole... Ces organisations discursives commandent les actes de parole présents (suggestion, demande, réplique, feinte d'ignorance, etc.). Le domaine initial de la linguistique de l'énonciation est ainsi étendu vers les domaines de la pragmatique.

Ces analyses sur le discours rejoignent d'autre part les analyses sur les textes, ou la «grammaire textuelle» (J.S. Petofi), l'isotopie (Rastier, 1987), la thématisation (Combettes 1988; Charolles, 1978), et plus précisément l'oeuvre de J.-M. Adam (1985, 1990, 1992, 1999), qui propose un cadre qui permet l'intégration des différentes approches et analyses de la linguistique du discours et de la pragmatique, en réunissant dans l'analyse trois composantes: la composante sémantico-référentielle, la composante énonciative et la composante argumentative. L'avantage du cadre de J.-M. Adam (ou d'autres similaires, comme celui de van Dijk) consiste à souligner la modularité des différentes approches linguistiques et pragmatiques, c'est-à-dire, comment les diverses approches de l'analyse des discours s'enrichissent les unes les autres, et donc, comment - en termes d'hypothèse - cette modularité dynamique, dialectique, peut répondre au fonctionnement cognitif lui-même. Bien sûr, ce cadre ne résout pas les problèmes de l'articulation théorique des divers «modules», mais, du moins, il constitue une méthode de travail.

3.3. La pragmatique

L'avènement de la «pragmatique» signifie la primauté de l'approche d'analyse sémantique des discours (face A la forme: la morphologie et la syntaxe traditionnelle; le structuralisme-distributionnalisme). C'est une approche philosophique de la langue qui est A son origine, qui reprend la tradition cartésienne (Port-Royal), et qui avait été renouvelée par Brunot et Bally au début du siècle, comme nous l'avons vu.

Nous allons proposer une définition globale de pragmatique pour cerner de façon minimale ce concept: la pragmatique s'occupe non pas des «aspects codiques du langage» (affaire de la linguistique), mais uniquement des «processus d'interprétation qui viennent se superposer au code pour livrer une interprétation complète des phrases» (Reboul & Moeschler, 1998a:

23), ou bien: «la pragmatique est le domaine qui étudie l'usage qui est fait de la langue dans le discours et la communication, et vise à décrire l'interaction entre les connaissances fournies par les différentes unités linguistiques, et les connaissances extralinguistiques (ou contextuelles) nécessaires pour comprendre les phrases énoncées» (Moeschler & Auchlin, 2000: 7). Selon ces définitions, et strictement parlant, la pragmatique serait une discipline non-linguistique, ou bien elle engloberait à son intérieur la linguistique (dont elle se servirait) lors de sa réflexion sur le sens des énoncés. Cependant, si nous examinons d'autres définitions et d'autres pratiques, nous voyons que les domaines de travail ne sont pas si nettement séparés. Nous allons voir dans les pages suivantes **combien** cette polémique est stérile puisqu'il est aussi difficile, en linguistique, de marquer strictement un terrain de travail que de mettre des portes aux champs.

La **première** phase du développement de la pragmatique (ou pragmatique intentionnelle) peut être considérée **part entière** comme une pragmatique linguistique: elle s'est développée «sur la base de la théorie des actes de langage, qui en a constitué historiquement le creuset. La théorie des actes de langage a pour **thèse** principale l'idée que la fonction du langage, **même** dans les phrases déclaratives, n'est pas tant de décrire le monde que d'accomplir des actions, **comme** l'ordre, la promesse, le baptême, etc.» (Moeschler & Auchlin, 2000: 135).

Au fur et à **mesure** que se produisent les recherches, les développements de la **pragmatique** connaissent des inflexions importantes. La **première** consiste dans l'introduction d'une nuance dans la **thèse** initiale (exprimée par Austin et Searle **eux-mêmes**), qui peut être énoncée dans la **façon** suivante: «la fonction principale du langage est d'agir sur le monde **plutôt** que de le décrire» (Moeschler & Auchlin, 2000: 140). La **seconde** inflexion est encore plus importante: les discours réels ont besoin **très** souvent d'une analyse fine pour déterminer la force illocutive qui y est présente, ce qui est indispensable pour leur interprétation. On ne se contente plus du monde de l'explicite, de la **surface** (langage = acte, comportement **objectif**) et on creuse vers le monde de l'implicite et donc il se produit une ouverture de l'analyse vers les processus inférentiels (ce qui relève du cognitivisme). L'interrogation sur le sens des énoncés est donc incontournable, et on revient ainsi à la sémantique, pour la déborder **aussitôt** et sortir du domaine linguistique: le contexte (extralinguistique) est nécessaire pour l'interprétation des énoncés. C'est ainsi que se pose la question d'une pragmatique (ou d'une sémantique) intégrée à la linguistique ou pas intégrée, discipline plus large, qui déborderait la linguistique.

La pragmatique cognitive insiste sur l'importance des processus inférentiels dans l'interprétation des énoncés (**perception** de significations secondaires ou implicites, **détermination** des référents des «**déictiques**», force illocutionnaire de l'énoncé...). Dans la communication linguistique, et donc dans l'interprétation des discours, le **modèle** du «**code**» est ainsi complété (ou remplacé, selon les auteurs) par le «**modèle inférentiel**». Une série de concepts linguistiques nouveaux sont ainsi développés, tels que : le contenu explicite, le conte-

nu implicite, l'ellipse, le sous-entendu, le présupposé, l'implicature, la pertinence... Nous devons signaler l'importance des études d'O. Ducrot sur ces questions dans le domaine français (1968, 1972, 1984, 1995...). L'étude de ces concepts a connu des développements très divers: pour certains linguistes, il existerait différents types de présuppositions; pour d'autres linguistes, la présupposition est similaire à l'inférence: nous ne **pouvons** rentrer ici dans les détails.

Mais aussi, tout discours est gouverné par certaines lois, auxquelles les participants à une conversation doivent se **tenir**. **Grice** va appeler ces lois les implicatures conversationnelles; **Sperber** et **Wilson** vont apporter la notion de pertinence; ceux-ci se situent dans la lignée du générativisme par la distinction de l'existence d'une **structure de surface** et une structure profonde dans les énoncés. La théorie de la pertinence fait rentrer l'interprétation du sens des énoncés à l'intérieur de l'hypothèse cognitive de **Jerry Fodor**. Fodor distingue deux types de systèmes **cognitifs**: les **systèmes** d'entrées (spécialisés et modulaires) et le **système** central de la pensée (non spécialisé et non modulaire): «**L'hypothèse** que fait la théorie de la pertinence est que le **système** linguistique (comprenant la phonologie, la syntaxe et la sémantique) est un **système** d'entrée, alors que les inférences pragmatiques **relèvent** du **système** central)» (**Moeschler&Auchlin**, 2000: 176).

La conception du langage change **donc** ainsi radicalement. Le langage est, par nature, producteur de sens second et indirect. Dans cette optique, l'interprétation du langage est **fondamentalement** contextuelle et inférentielle: **elle** suppose l'élaboration d'hypothèses **contextuelles** qui développent les éléments mutuellement manifestes dans la **situation**. Le contexte n'est pas congu **comme donné**, il n'est pas réduit à des savoirs latents supposés partagés, il est **construit** par les interprétants et se modifie au fur et à **mesure** que le développement de l'échange confirme ou élimine les **hypothèses** contextuelles successivement élaborées. Les inférences **logiques** que l'on produit sont «valides» peu souvent, étant **donné** que dans les discours, les hypothèses contextuelles ne sont pas pré-données, mais qu'elles se **construisent** et se tréfilent au **fur** et à **mesure** que l'échange conversationnel se déroule. Le locuteur et le co-locuteur posent un contexte de **parole**, introduisent des ellipses, des sous-entendus, **tâtonnent** le terrain, avancent ou reculent selon les réactions de l'autre, comment nous l'avons **dit**. Ils doivent l'un l'autre interpréter les énoncés **à l'aide** de processus inférentiels basés sur des **hypothèses** contextuelles, sans «**aucune** garantie que le résultat du processus d'interprétation qu'il a **déclenché** corresponde à l'intention **communicative** du locuteur [...] La communication est un processus à **haut risque**» (**Moeschler&Auchlin**, 2000: 159). La théorie de la pertinence, et la sémantique cognitive, nous permettent ainsi de modéliser le discours, dans sa **genèse** et son fonctionnement.

Cependant, pas toutes les recherches pragmatiques cognitives se **considèrent non-linguistiques**: de fait, la «**sémantique pragmatique**» **désigne** une orientation de recherche qui

((considère que les **règles** d'usage des expressions linguistiques font partie de leur **signification**)» (Moeschler & Auchlin, 2000: 7), et elle essaie d'intégrer la pragmatique au domaine linguistique (sémantique), par la considération qu'une série de connaissances ou de processus sont inscrits en langue, et que la **frontière** entre linguistique et non-linguistique est difficile à établir. En tout état de cause, la pragmatique actuelle aspire à fournir des principes (**qu'ils** soient linguistiques ou non-linguistiques) pour la compréhension des énoncés.

D'autre part, il existe des recherches pragmatiques qui ne **relèvent** pas du **cognitivism**: «la théorie des stéréotypes refuse de voir dans le sens un état mental. Par ailleurs, elle **considère** que la signification lexicale ne peut fournir les conditions nécessaires et **suffisantes** pour identifier le référent d'un nom ou d'un groupe nominal, par exemple. En bref, la théorie des stéréotypes (Fradin, 1968) refuse à la fois le cognitivism et l'**hypothèse** classique de la signification comme **conjonction** d'un nombre fini d'éléments discrets (les **traits lexicaux**)» (Anscombe, 1994: 23). De **même**, la théorie des **topoi** (qui est également une théorie des stéréotypes), défendue par O. Ducrot et A. Anscombe, postule que «le sens d'un mot est un faisceau ouvert de relations graduelles (un faisceau de topoi) qui le relie à d'autres **mots**» (Anscombe, 1994: 23). C'est par leur considération de la langue comme graduelle et **dynamique** (on reconnaît là l'influence de G. Guillaume) que ce courant de la pragmatique est connu sous le qualificatif de sémantique intégrée (voir M. Tordesillas, 1994: 357).

L'analyse pragmatique ne saurait **donc** se réduire à l'approche cognitive : les discours sont produits par des **locuteurs** réels, dans des **situations** de discours concrètes, à des finalités précises. Le cognitivism peut nous renseigner sur le fonctionnement; mais la détermination complète de la signification des discours ne peut se soustraire de la composante interactive, sociolinguistique et **socioculturelle**: la langue n'est ni un **code**, ni un objet **préconstruit**, inerte; elle est par **contre** un **instrument**: de **solidarité**, de collaboration, ou bien de pouvoir et d'**exercice** du pouvoir, de domination ou de combat ou de révolte, d'intégration ou d'exclusion **intellectuelle** et culturelle. Les **variétés** des registres sont chargées de différentes valeurs sociales, que les locuteurs intériorisent ou dont ils s'en défendent; l'attitude face à la **norme** devient une attitude face à la vie. Chaque locuteur décide et doit décider **quel** va **être** son rapport au **langage**, **quelle** attitude il va adopter dans son usage du langage, et **parallèlement**, il devra **être très** sensible **aux** rapports que les autres établissent ou essaient **d'établir** à travers le langage. L'approche sociolinguistique, comme Bourdieu l'a montré (1982), est **ainsi** un passage obligatoire de l'interprétation des énoncés, des discours.

CONCLUSIÓN

Malgré l'hétérogénéité signalée et le sentiment de dépaysement qu'il produit chez la **plupart** des **studieux**, nous avons quelque chose de gagné dans ce **XX^e** siècle qui vient de s'é-

couler. Nous savons à présent que la langue n'est pas un fait (érgon), mais un faire (energeia): si la base statique est importante (le modèle formel: qu'il soit la grammaire, la **syntaxe**, la phonologie, la signification structurée des mots du lexique, les schémas textuels ou discursifs), c'est l'usage de la langue qui nous intéresse, la communication, et, à travers elle, les rapports sociaux qui se nouent, les effets de sens produits, la **mise** en oeuvre des processus cognitifs pour en comprendre le fonctionnement. Le programme de travail s'est **donc** largement ouvert: il ne peut en **être** autrement, puisque maintenant la langue est inséparable de l'homme, de la société, de notre vie de tous les jours. La constatation de désarroi ne peut venir que de la **nostalgie** du paradis fermé, clos, d'une linguistique interne, immanente (tradition grammaticale, structuralisme, générativisme). Ce n'est pas le centre d'**intérêt** qui s'est déplacé vers l'extérieur; je dirais qu'il s'est finalement recentré: la linguistique renoue les **noeuds** qu'elle avait perdus lors du structuralisme avec la philosophie, la sociologie, la psychologie, la culture, les «**humanités**»; la linguistique redevient une science humaine, à part entière. Et il était temps! C'est **peut-être** par ce biais que nos étudiants commenceront à aimer une discipline considérée de plus en plus rébarbative. Nous reprenons ainsi pour notre compte certaines idées de Pottier sur **cette** nouvelle linguistique naissante (1992: 17-19), auxquelles nous ajoutons nos propres réflexions:

- le langage doit **être** considéré à partir de la réalité de son usage, et non pas de l'**hypothèse** de l'existence de structures indépendantes de celui-ci;
- le langage, tout **comme** l'homme, ne peut **être** réduit à la **sphère** du rationnel, de l'écrit, du «**digital**», du prévisible, mais il comporte aussi de l'émotif, du parlé, de l'«**analogique**», du stochastique; il relève autant de l'esprit de géométrie que de l'esprit de finesse;
- le langage est le résultat de la **mise** en oeuvre de capacités cognitives générales;
- le langage est dynamique et son aspect statique n'est que secondaire;
- les **phénomènes** linguistiques ne sont pas discrets, mais continus;
- les structures et les schémas sont des objets de laboratoire;
- le langage est un **phénomène** global et complexe qui ne peut se résoudre **parfaitement** en aucune modélisation, qui n'est forcément qu'une **simplification**;
- et malgré tout, nous ne pouvons rejeter les tentatives de formalisation, puisque ce que nous savons **jusqu'à** présent du langage et des langues provient des tentatives de modélisation antérieures, **même** imparfaites (grammaire traditionnelle, structuralisme, générativisme), ou actuelles (schémas discursifs ou textuels; principes).

Ainsi, **au-delà** de leurs différences, la pragmatique intentionnelle, le point de **vue** coopératif de Grice, l'**argumentation** d'Anscombe et Ducrot, la **pertinence** de Sperber et Wilson, le discours de Roulet... toutes ces approches **possèdent** un «**air de famille**» que nous devons

mettre en relief, puisque la **plupart** d'entre nous, chercheurs, mais aussi professeurs de langue **et/ou** de linguistique, quand nous enseignons, nous le faisons en mélangeant des théories, des descriptions et des méthodes, en prenant des **distances**, en cherchant des équilibres et des éclectismes. Si quelque chose était **bel** et bien révolu avec la fin du structuralisme, c'était l'**attitude** de se croire en **possession** de la seule vérité possible (ou unique).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, J.-M. (1985): Le texte narratif. Traité d'analyse textuelle des récits. Paris, Nathan.
(1990): Éléments de Linguistique textuelle. **Liège, Mardaga**.
(1992): Les textes: types et prototypes. Paris, Nathan.
- ADAM, J.-M.; CLARA-UBALDINA, L. (1999): Lingüística de los textos narrativos. Barcelona, **Ariel Lingüística**.
- ALONSO, A. et alii eds. (1996): La lingüística francesa: gramática, historia, epistemología. Sevilla, Grupo andaluz de pragmática.
- ANDRE-LAROCHEBOUW, D. (1984): Introduction a l'analyse sémio-linguistique de la conversation. Paris, Crédif.
- ANSCOMBRE, J.-C.; DUCROT, O. (1983): L'argumentation dans la langue. **Liège, Mardaga**.
- ANSCOMBRE, J.-Cl. (1994): «La sémantique française au **XX^e siècle**: de la théorie de la référence a la théorie des **stéréotypes**», in J.F. Corcuera et alii eds., 1994, 9-25.
- BANGE, P. éd. (1987): L'analyse des interactions verbales. **Berne, P. Lang**.
- BENVÉNISTE, E. (1966-1974): **Problèmes** de Linguistique générale. Paris, Gallimard, I-II.
- BERGOUNIOUX, G. (1995): «Linguistique et philologie dans les Facultés **françaises**», Documents pour l'histoire du français langue **étrangère** ou **seconde**, 16, 65-81.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. et alii (1990): Le Français parlé. Paris, CNRS.
- BOURDIEU, P. (1982): Ce que **parler** veut **dire**. Paris, Fayard.
- BOUVERESSE, J. (1971): La **Parole** malheureuse. De l'**alchimie** linguistique à la grammaire philosophique. Paris, Minuit.
- BRONCKART, J.-P. (1980): Pour une méthode d'analyse des textes. **Bruxelles, PU**.
- CASAL SILVA, M^a-L. et alii eds. (2000): La lingüística francesa camino del siglo XX. Navarra, Arrecife producciones.
- CHEVALIER, J.-Cl. (1996): Histoire de la grammaire française. Paris, PUF.
- CHAROLLES, M. (1978): «Introduction aux **problèmes** de la cohérence des **textes**», Langue Française, 38, 74-86.
- COMBETTES, B. (1988): Pour une grammaire textuelle. La progression thématique. Paris, De Boeck-Duculot.

- CORCUERA, J. et alii éd.s. (1994): La linguística francesa, situación y perspectivas a finales del siglo XX. Zaragoza, Universidad de Zaragoza.
- COSNIER, J.; KERBRAT, C. dir. (1987): Décrire la conversation. Lyon, PU.
(1988): Échanges sur la conversation. Paris, CNRS.
- CULIOLI, A. (1990): Pour une linguistique de l'énonciation. Paris, Ophrys, Tome I.
- DUBOIS, D. (1991): Sémantique et cognition. Paris, Dubois-CNRS.
- DUCROT, O. (1968): Le structuralisme en linguistique. Paris, Seuil.
(1972): Dire et ne pas dire. Paris, Hermann.
(1984): Le Dire et le dit. Paris, Minuit.
- DUCROT, O.; SCHAEFFER, J.-M. (1995): Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Paris, Seuil.
- ÉLUERD, R. (1982): La pragmatique linguistique. Paris, Nathan.
- FRADIN, B. (1968): «Anaphorisation et stéréotypes nominaux», *Lingua*, 64, 325-369.
- FUCHS, C.; LE GOFFIC, P. (1992): Les Linguistiques Contemporaines. Paris, Hachette.
- GUELPA, P. (1997): Introduction à l'analyse linguistique. Paris, A. Colin.
- KERBRAT, C. (1990-1992): Les interactions verbales. Paris, A. Colin, T. I et II.
- KUKENHEIM, L. (1962): Esquisse historique de la linguistique française et de ses rapports avec la linguistique générale. Leiden, Universitaire Pers.
- JAKOBSON, R. (1963): Essais de linguistique générale. Paris, Minuit.
- LAFONT, R. (1994): «La praxématique en son temps: deux propositions théoriques», in J.F. Corcuera et alii éd.s., 1994, 29-39.
- LAFONT, R.; GARDÈS-MADRAY, F. (1976): Introduction à l'analyse textuelle. Paris, Larousse.
- LAGO, J. (1994): «Bref aperçu des études de linguistique française faites en Espagne...», in J.-F. Corcuera et alii éd.s., 1994, 391-398.
(1995): ((Estudios de linguística francesa realizados en España desde 1950 hasta 1994), in A. Figueroa y J. Lago coord. (1995), Estudios en homenaje a las profesoras Françoise Jourdan Pons e Isolina Sánchez Regueira. Santiago de Compostela, Universidade de Santiago de Compostela.
- LATRAVERSE, F. (1987): La pragmatique. Histoire et critique. Bruxelles, Mardaga.
Le Français Moderne. «Les études de linguistique française en Europe. Actes du Colloque international de Cluny 9-10 septembre 1993», n.º spécial 1994.
- OLIVARES PARDO, M.ª A. (1994): ((Reflexiones sobre el aporte de la linguística francesa al análisis del discurso)), in J.F. Corcuera et alii éd.s., 1994, 301-350.
- MAINGUENEAU, D. (1976): Introduction aux méthodes de l'analyse du discours. Paris, Hachette.
(1987): Nouvelles tendances en analyse du discours. Paris, Hachette.
(1991): L'Analyse du discours. Paris, Hachette.

- MARTIN, R. (1983): Pour une logique du sens. Paris, PUF. Nouv. éd. 1992.
(1987): Langage et croyance. **Bruxelles, Mardaga.**
- MOESCHLER, J. (1982): **Dire** et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation. Berne, P. Lang.
(1985): Argumentation et conversation. **Genève, Hatier-Crédif.**
(1989): Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative. Paris, **Hermès.**
- MOESCHLER, J.; AUCHLIN, A. (2000): Introduction à la linguistique contemporaine. **Paris, A. Colin.**
- MUELA, J. et alii (1994): Repertorio de estudios franceses en la Universidad española (hasta 1992). Madrid, APFFUE.
- MUELA, J.; YLLERA, A. (2003): Repertorio de estudios franceses en la Universidad española (1993-2000). Madrid, APFFUE.
- NESPOULOS, J.-L. (1993): Tendances actuelles en linguistique générale. Paris, **Dela-chaux&Niestlé.**
- OLIVARES PARDO, M^aA. (1994): ((Reflexionessobre el aporte de la lingüística francesa al análisis del discurso)),in J.F. Corcuera et alii éd.s., 1994, 301-312.
- PETITJEAN, A. (1989): «**Les typologies textuelles**», **Pratiques**, 62, 86-125.
- POTTIER, B. (1974): Linguistique générale. Théorie et description. Paris, Klincksieck.
(1992): Théorie et Analyse en Linguistique. Paris, Hachette.
- PUREN, Ch. (1988): Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues. Paris, **Nat-han.**
- RASTIER, F. (1987): Sémantique **interprétative**. Paris, PUF.
- REBOUL, A.; MOESCHLER, J. (1998a): La pragmatique aujourd'hui. Paris, Seuil.
(1998b): Pragmatique du discours. Paris, A. Colin.
- ROULET, E. et alii (1985): L'articulation du discours en **français** contemporain. Berne, P. Lang.
- SAUSSURE, F. de (1975): **Cours** de Linguistique générale. Paris, Payot.
- STÉFANINI, J. (1994): Histoire de la grammaire. Paris, CNRS. Textes réunis par V. Xatard.
- SWIGGERS, P. (1996): «**Histoire et épistémologie de la grammaire: le cas du français**», in E. Alonso et alii éd.s., 1996, 9-31.
- TORDESILLAS, M. (1994): ((Últimastendencias en lingüística francesa)),in J.F. Corcuera et alii éd.s., 1994, 351-359.
(2000): «**La lingüística francesa en España. De la historia del Pensamiento lingüístico al presente de la lingüística francesa**»),in M^a-L. Casal Silva et alii éd.s., 2000, 9-30.
- VANDELOISE, C. (1986): L'espace en **français**. Paris, Seuil.
- VENDRYES, J. (1921): Le langage. Paris, Renaissance du livre.

- WILMET, M. (1994):** «La linguistique française: rétro-prospective», in J.F. Corcuera et alii éds., 1994, 41-64.
- YLLERA, A. (1994):** «La lingüística francesa en la Universidad española»), in J.-F. Corcuera et alii éds., 1994, 381-389.